



AFFAIRE DE MARSEILLE



QUE FONT LES SYNDICATS ?

***Alliance Police Nationale et UNSA Police sont au coeur de la
défense de nos collègues marseillais :***

- Dénonciation de la détention provisoire qui doit être transformée en contrôle judiciaire.
- Soutien constant et présence physique auprès de nos collègues dès le début de la garde à vue.
- Soutien administratif et financier obtenu immédiatement auprès des autorités locales, nationales et du MI.
- Soutien et aide aux familles des concernés.
- Soutien juridique via les avocats en vue d'obtenir la fin de la détention provisoire et un assouplissement des contrôles judiciaires.

**QUAND L'INACTION CHRONIQUE ET L'ABANDON DE CERTAINS SE RÉITÈRENT,
LE SOUTIEN INDÉFECTIBLE D'ALLIANCE PN ET D'UNSA POLICE RÉCIDIVE.**

Demain, on sera encore et toujours là comme pour l'affaire de la Bac Nord pendant 9 ans contrairement à certains qui avaient rapidement lâché les collègues.

La gravité de la situation exige professionnalisme et sens des responsabilités!

AGIR POUR NE PAS SUBIR